

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 7 octobre 2015, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n^{os} : D08-01-15/B-00327, D08-01-15/B-00328
Propriétaire(s) : Marat Mukhamedyarov (en vertu d'un contrat d'achat-vente)
Emplacement : 275, (277), avenue Dovercourt
Quartier : 15 - Kitchissippi
Description officielle : lot 12, plan enr. 451
Zonage : R3S en vertu du Règlement de zonage 2008-250, modifié par le Règlement de zonage 2015-228

OBJET DES DEMANDES :

Le propriétaire souhaite démolir sa maison et construire une maison jumelée de deux étages. Il est proposé de lotir le bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue de créer des titres fonciers distincts pour la maison jumelée proposée.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, le propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions et d'accords portant sur les travaux d'entretien et la mitoyenneté. La propriété est représentée par les parties 1 et 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Partie	Adresse municipale
B-00327	7,62 m	31,16 m	237 m ²	1	275, av. Dovercourt (une unité de la maison jumelée)
B-00328	7,62 m	31,16 m	237 m ²	2	277, av. Dovercourt (une unité de la maison jumelée)

LES DEMANDES indiquent que le bien-fonds ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.